

Le 20/03/2020

**Appel à candidature sur postes à profil vacants ULIS collège
Année scolaire 2020/2021**

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi par : Sabine CANAVESE (04.90.27.76.44)
Brigitte HOMBLÉ (04.90.27.76.22)

Le **BA spécial 415 du 09/03/2020** précise la procédure retenue pour le recrutement des coordonnateurs ULIS 2nd degré.

Seuls les personnels titulaires et remplissant les conditions exigées dans la fiche de poste peuvent postuler selon la procédure suivante :

Le dossier de candidature dûment complété et accompagné des pièces justificatives demandées devra être transmis par le candidat après avis du supérieur hiérarchique, au Rectorat à la DIPE, bureau de la coordination Mouvement ou par courriel (mvt2019@ac-aix-marseille.fr) **pour le 4 avril 2020**, délai de rigueur.

Il convient également d'adresser une copie du dossier au Pôle 1^{er} degré par mèl (pour information) : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr

Une convocation à une commission d'entretien sera adressée au candidat par le service de la DIPE du rectorat d'Aix-Marseille.